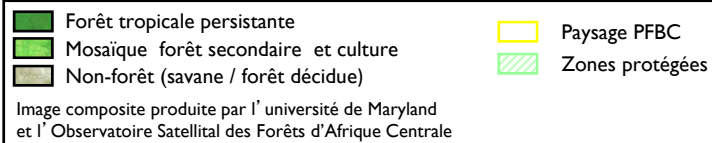
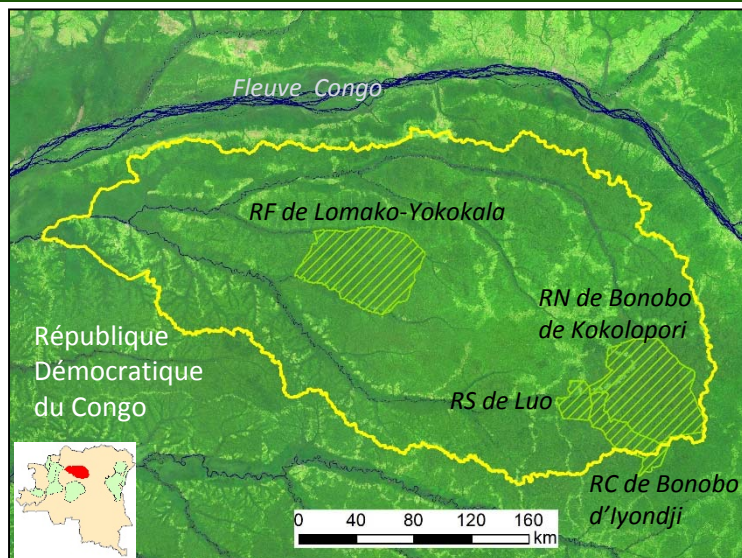


Maringa-Lopori-Wamba

Un paysage du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo



Le Paysage

Le paysage est limité par le bassin des rivières Maringa et Lopori, et aux entités administratives et territoriales de Bongandanga, Basankusu, Befale, et Djolu de la province de l'Equateur, une population estimée à près de 1 million d'habitants. Il est très isolé et enclavé à cause de la détérioration des infrastructures routières depuis les années 1980 et 1990, ainsi que l'arrêt du transport fluvial depuis le déclenchement de la guerre. La plus grande partie du paysage est couverte de forêts denses humides: 67% de forêts sur terre ferme et 25% de forêts inondables (marécageuses). Le reste (7%) est occupé par des forêts dégradées et des zones cultivées, soumises à l'agriculture itinérante. Les plantations forestières couvrent moins de 1% du paysage.

Le paysage en quelques points:

Superficie: 74.544 km²

Aires protégées:

- Réserve de Faune de Lomako-Yokokala
- Réserve naturelle de Bonobo de Kokolopori
- Réserve communautaire de Bonobo d'Iyondji
- Réserve scientifique de Luo

Les principales menaces sur la biodiversité:

- L'agriculture itinérante sur brûlis
- Le braconnage
- L'exploitation forestière industrielle

Les stratégies d'intervention:

- Gestion durable des forêts cibles du paysage
- Atténuation des menaces sur la biodiversité des paysages forestiers ciblés
- Appui à l'amélioration des conditions de vie et des pratiques des communautés riveraines
- Paiement pour les services environnementaux

Le paysage Maringa-Lopori-Wamba abrite des espèces critiques et menacées comme les bonobos, le bongo, le paon congolais, l'éléphant de forêt, et le chevrotain aquatique. Le paysage a également une avifaune très diversifiée avec environ 400 espèces et l'ichtyofaune compte 240 espèces recensées dont au moins 12 espèces endémiques.

Maringa-Lopori-Wamba

Les Menaces

L'agriculture itinérante convertit les forêts primaires en terres agricoles et forêts secondaires. La chasse, qu'elle soit de subsistance ou commerciale, contribue à la disparition de certaines espèces animales endémiques. L'exploitation forestière industrielle change l'abondance et la composition spécifique des forêts, la structure de leurs populations et les comportements des populations animales. Les menaces indirectes sont la croissance de la population, la disparition des infrastructures, la faible capacité institutionnelle l'effondrement de l'économie, et la perte des valeurs culturelles.

Les Principales Stratégies d'Intervention

En lien avec les stratégies décrites ci-dessus, on investit dans la création et l'amélioration de la gestion des Aires Protégées tout en mettant en place une connexion de ces aires par une concession de conservation (CADJOBE REDD+). Pour une gestion durable des forêts communautaires, le microzonage est devenu une pratique courante avec la délimitation participative des zones agricoles au sein desquelles se promeut l'agriculture durable. Des activités alternatives sont proposées aux communautés

Programme Régional pour L'Environnement en Afrique Centrale

Le Gouvernement des Etats-Unis a lancé le Programme Régional pour l'Environnement en Afrique Centrale (CARPE) en 1995, en réponse à la reconnaissance grandissante au niveau mondial de l'importance de la dite forêt et du besoin d'une approche plus coordonnée pour gérer ses ressources durablement. CARPE est le principal programme du Gouvernement Américain en Afrique en matière d'atténuation du changement climatique.

USAID coordonnées:

Mobil Building, Avenue Isiro, 198
Kinshasa-Gombe

Tel: (+243) 81 555 4430

Fax: (+243) 81 555 3528

E-mail: CARPEManagement@usaid.gov

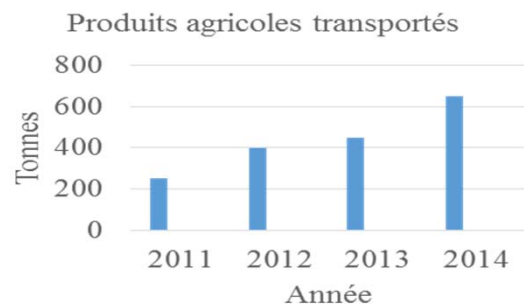
<http://www.usaid.gov/centralafrica-regional>

<http://carpe.umd.edu>

riveraines pour renforcer leur engagement à la conservation sans oublier la promotion de l'accès au marché pour faciliter l'écoulement de leurs produits. L'éducation, la sensibilisation sont le quotidien de nos équipes de terrain afin de renforcer entre autres la connaissance et l'application des lois sur la faune et les principes de conservation.

Résultats et Réalisations

- L'accroissement du réseau d'aires protégées à plus de 15% du paysage
- L'augmentation de la superficie totale couverte par tous les accords de microzonage (forêt permanente et non-permanente) à 2611 km²
- L'augmentation de la production des cultures clés, résultant de l'amélioration du rendement du simple au double et une adoption des nouvelles technologies estimée à plus de 70%
- L'obtention de l'accord des communautés pour la création de la concession de conservation à travers le projet CADJOBE REDD+ et la finalisation en cours du document du projet
- Au plan de l'accès au marché on peut capitaliser un accroissement annuel de la quantité de produits agricoles transportés du paysage vers les marchés de Mbandaka et de Kinshasa (voir figure ci-dessous)



Pour plus d'informations, s'il vous plait contacter:
Nom: Akpona Hugues, Gestionnaire du paysage Congo,
African Wildlife Foundation
Adresse: 16 Avenue Lukusa Gombe, RDC
Téléphone: +2430979571438
E-mail: Aakpona@awf.org